

Histoire de vie et Patrimoine

Une enquête de l'Insee

du 28 septembre au 31 décembre 2020

Pour vous aider à communiquer autour de l'enquête Histoire de vie et Patrimoine, l'Insee vous propose cette brève à intégrer par exemple dans votre journal municipal, ou à publier sur le site internet de votre commune. Le visuel est téléchargeable sur notre site : <https://www.insee.fr/fr/information/2964509>.

Enquête statistique sur l'Histoire de vie et le Patrimoine des ménages



L'Insee réalise, entre le 28 septembre et le 31 décembre 2020, l'enquête statistique sur l'Histoire de vie et le Patrimoine des ménages.

Cette enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leurs emprunts.

Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014-2015 et en 2017-2018. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

La statistique publique au service de tous

L'**Institut national de la statistique et des études économiques** (Insee) a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble de son territoire.

Les **Services statistiques ministériels** (SSM) réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee coordonne les travaux des différents SSM avec qui il compose le Service statistique public. L'Insee et les SSM décident, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication.

Des opérations statistiques officielles

Les enquêtes statistiques réalisées par les statisticiens publics sont reconnues d'intérêt général par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Un cadre juridique strict

Les enquêtes réalisées par l'Insee sont conformes à la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique.

Les traitements de vos données personnelles sont soumis au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Le secret statistique garantit
la confidentialité de vos réponses !



NOUS SUIVRE, NOUS CONTACTER



Abonnez-vous à nos lettres d'information

- ▶ **Insee.net actualités** (abonnement sur insee.fr)
- ▶ La **lettre d'information** de votre région



Aide

- ▶ Consultez le site insee.fr
- ▶ Pour vous aider par courriel : rubrique « **Aide et contact** » accessible en haut à droite de la page d'accueil
par téléphone : **09 72 72 40 00*** du lundi au vendredi de 9h à 17h



Serveurs vocaux dédiés

- ▶ Indice des prix et indice des loyers : **09 72 72 20 00***
 - ▶ Sirene : **09 72 72 60 00***
- *numéros non surtaxés*

Retrouvez les études et données de l'Insee
en libre accès sur insee.fr

ENQUÊTE

HISTOIRE de VIE et PATRIMOINE





POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

L'enquête Histoire de vie et Patrimoine de l'Insee est réalisée tous les trois ans. Son objectif est de **décrire les biens immobiliers, financiers** (livrets d'épargne, actions, assurance-vie...) **et professionnels** possédés par les ménages ainsi que leur endettement.

Elle permet également de comprendre **de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine** en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle : héritages et donations, jeunesse et formation du ménage, carrière professionnelle, etc.

Elle permet d'améliorer la connaissance sur la répartition de la richesse en France et d'éclairer le débat public.

COMMENT VOUS AVEZ ÉTÉ CHOISI(E)

Afin de disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages résidant en France, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage : cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher.

Si vous répondez à cette enquête pour la première fois, c'est parce que votre logement a été tiré au hasard parmi l'ensemble des logements français.

Vous avez répondu à l'enquête précédente, vous faites partie des ménages réinterrogés.

Pour analyser les parcours individuels, il peut être nécessaire de suivre les personnes appartenant aux ménages interrogés, même en cas de changement d'adresse.

UNE ENQUÊTE CONDUITE PAR L'INSEE

La collecte est placée sous la responsabilité de l'Insee.

Cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique à caractère obligatoire.

Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet de comparer les pays de l'Union entre eux.

► VOS RÉPONSES SONT ANONYMES

Les réponses sont strictement anonymes et confidentielles. Elles servent uniquement à établir des statistiques, la loi interdisant tout usage à des fins de contrôle fiscal.

► LES DONNÉES SERVENT À :



MIEUX COMPRENDRE comment les Français gèrent leur **épargne** et leur endettement, grâce à un recensement des actifs financiers et immobiliers.

► *Est-ce que vous épargnez pour préparer votre retraite et à l'aide de quels produits ?*



ÉTUDIER LA TRANSMISSION, entre les générations : donations, héritages, aides reçues ou versées, etc.

► *Les ménages ayant reçu une donation créent-ils plus facilement une entreprise ?*



FOURNIR DES COMPARAISONS internationales et notamment entre enquêtes similaires des pays européens pour **situer la France** par rapport aux autres pays.

► *Quelle part de leur patrimoine les Français placent-ils dans des produits financiers ou dans l'immobilier par rapport à leurs voisins européens ?*

Pour comprendre **les évolutions** de patrimoine, il est nécessaire d'observer les parcours individuels **dans la durée**. Cela permet, par exemple, de répondre aux questions suivantes :

- Quel est l'effet des aléas de la vie sur le patrimoine ?
- Quel est l'impact d'une crise économique sur le patrimoine ?

Cette enquête a trois objectifs principaux



OBSERVER le patrimoine des ménages



FOURNIR DES ÉLÉMENTS explicatifs sur la formation et la transmission du patrimoine, en montrant comment il a été constitué (héritages, donations, parcours de vie...)



MESURER LES INÉGALITÉS de patrimoine entre les ménages

Comment se déroule l'enquête



LA COLLECTE SE DÉROULE DE FIN SEPTEMBRE À FIN DÉCEMBRE

- Vous êtes toujours prévenu(e) par courrier postal avant d'être enquêté(e) par l'Insee.
- Un enquêteur vous contacte par téléphone pour convenir d'un rendez-vous.



- L'enquêteur réalise l'enquête sur un micro-ordinateur portable sécurisé.
- Il est tenu au secret professionnel et est muni d'une carte professionnelle.



Si vous souhaitez **avoir plus de renseignements** avant cette visite **vous pouvez joindre le responsable** de l'enquête dans votre région.

Son numéro de téléphone est précisé **sur le courrier joint** à ce dépliant.